

RÈGLEMENT DU CONCOURS «DELTA-PNEUS – LEASEPLAN MOVIE NIGHT» DU 5 NOVEMBRE 2015

Le présent règlement (ci-après « le règlement ») a pour objet de régir le concours organisé par l'entreprise DELTA-PNEUS SA (ci-après « DP »), dont le siège social se situe à L-1940 Luxembourg, 494 route de Longwy.

1. Le concours consiste à estimer le poids d'une roue complète gonflée, incluant les masses d'équilibrage, qui se constitue de :
 - a) Roue en aluminium 9 x 19" pour Aston Martin V12 Vantage S
 - b) Pneu été de la marque Pirelli P Zero (AM8) dans la dimension 255/35-ZR19 96Yen la soulevant uniquement par la force de ses bras.
2. La participation ou l'obtention du gain n'est soumise à aucune obligation d'achat. Aucun achat ou paiement n'augmente les probabilités de gagner le présent concours.
3. Le présent concours se déroulera au cinéma « UTOPOLIS BELVAL » - 7 avenue du Rock'n'Roll, à L-4361 Esch-sur-Alzette dans le cadre de l'évènement « LeasePlan - Movie Night » le jeudi 5 novembre 2015 de 18h30 à 20h00.
4. Est autorisée à participer toute personne physique âgée de 18 ans accomplis.
5. Les associés ou employés de la société DP et LeasePlan ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à être candidats à un prix.
6. Déroulement du concours : Toute personne autorisée à participer se rendra sur le stand DP situé dans la salle catering de l'évènement décrit à l'article 3 et devra soulever par la force de ses bras une roue complète comme décrit à l'article 1 ci-dessus. La personne qui désire participer au jeu devra estimer le poids total de la roue en grammes. Le participant complètera ensuite un formulaire renseignant son nom et prénom, adresse, code postal, ville, adresse e-mail, numéro de téléphone mobile, véhicule et numéro d'immatriculation, ainsi que le poids estimé de la roue. Pour participer au concours, il lui faudra remettre le bon de participation dûment complété au préposé au jeu. Le candidat signera la case prévue à cet effet, validant ainsi son estimation du poids de la roue. Le participant qui se rapprochera le plus du poids exact de la roue gagnera le prix mis en jeu par DP.
7. Sera acceptée un (1) seul bon de participation par personne.
8. Est exclu de ce concours tout participant qui ne se conforme pas aux instructions visées ci-dessus et/ou qui ne répond pas aux conditions de participation.
9. DP se réserve le droit d'exclure du concours toute personne qui ne respecte pas les règles établies ou qui n'adopte pas un comportement honnête, ce qui garantit les mêmes droits et opportunités à tout participant.
10. Tous les participants ayant suivi correctement les instructions mentionnées, rempli dûment le formulaire en renseignant les informations requises, et réunissant toutes les conditions de participation au présent concours font partie de la liste des participants qui aspirent à gagner le prix qui fait l'objet d'une description ci-dessous.
11. La roue, comme décrit à l'article 1 de ce règlement, est mise à disposition, pesée et certifiée « Aston Martin Luxembourg ». L'enveloppe scellée remise à l'Administrateur-Délégué de DP, Monsieur Miguel SANTOS, sera ouverte en compagnie de Monsieur Bob WALTE – Managing Director de Leaseplan Luxembourg, le jeudi 5 novembre 2015 après 20h00 devant l'audience conviée à cet évènement. Le poids exact de la roue faisant l'objet de ce jeu-concours sera alors dévoilé et DP établira ensuite le classement pour déterminer le gagnant du concours. En cas d'égalité entre 2 ou plus de personnes, ce sera alors un tirage au sort qui départagera les candidats et désignera le gagnant du concours.

12. Le prix sera attribué le soir même sur place avant la projection du film « Spectre ».
 - a. Premier prix : 1 voiture téléguidée électrique à l'échelle 1/10 de la marque « Fazer RTR » avec la carrosserie d'une Aston Martin prête à l'usage avec batteries, chargeur, télécommande d'une valeur de 500,00€ ttc.
13. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer le lot par un lot de nature ou de valeur équivalente.
14. Sauf refus exprès par écrit des gagnants, DP pourra procéder à l'annonce du nom et de la photo du gagnant sur ses différents profils et réseaux sociaux, ainsi que sur le site internet www.delta-pneus.lu.
15. DP est exemptée de toute responsabilité en cas d'erreur figurant dans les données fournies par le gagnant même, qui pourrait empêcher son identification.
16. DP n'est en aucun cas responsable des prestations de service, effectuées par une entité avec laquelle elle collabore, réservées au gagnant suite à l'obtention de son prix.
17. L'attribution du prix ne peut pas faire l'objet d'un échange, d'un changement ou d'une compensation en espèces à la demande du gagnant
18. DP se réserve le droit d'annuler définitivement ou temporairement le concours en cas de force majeure, de circonstances imprévues ou imprévisibles, ou pour fraudes.
19. Le simple fait de compléter le bulletin de participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.
20. Le gagnant exonère également DP, sa succursale, les entreprises associées et leur personnel de toute responsabilité dérivant de tout préjudice dont il pourrait être victime en jouissant du prix objet du présent concours.
21. Les données personnelles des participants au concours sont traitées conformément à la législation en vigueur et respectent les dispositions de la loi du 02/08/2002 relative à la protection des données personnelles. Ces données sont intégrées dans un fichier automatisé dont DP est responsable et titulaire, et sont utilisées de manière automatisée à des fins de publicité, de communication par messagerie électronique ou de prospection commerciale pouvant intéresser les utilisateurs. Les données personnelles collectées dans le cadre du présent concours sont destinées exclusivement à DP et ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers de quelque manière que ce soit. Après le jeu concours, les bulletins papier complétés seront détruits dans leur totalité. Les personnes affectées peuvent s'adresser par écrit au responsable de la base de données de Delta-Pneus SA – 494 route de Longwy – L-1940 Luxembourg ou par mail : cba@delta-pneus.lu pour exercer leur droit d'accès, d'annulation ou de modification.
22. L'indication des données personnelles du gagnant est obligatoire pour la gestion du prix. Toute information erronée ou manquante dans les données personnelles autorisera DP à disqualifier le gagnant, sans préjudice d'autres actions que DP peut mettre en œuvre à cet effet.
23. Le règlement ainsi qu'un spécimen du bon de participation sont déposés auprès de l'Étude Carlos CALVO et Frank SCHAAL, huissiers de justice au Luxembourg, 65, rue d'Eich L-1461, Luxembourg. Le règlement peut être librement est gratuitement consulté sur internet à l'adresse : <http://www.huissier-luxembourg.com>. Le texte complet du présent règlement sera affiché sur le stand DP au cinéma « UTOPOLIS BELVAL » - 7 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 à Esch-sur-Alzette dans le cadre de l'évènement « LeasePlan Movie Night » le jeudi 5 novembre 2015 de 18h30 à 20h00.